

Pays Morcenais

Communauté de Communes du Pays Morcenais #4 / Mars 2023



En piste pour
un territoire durable !



Foncier et immobilier d'entreprises, quelles sont vos attentes : 2 minutes pour donner votre avis

Portée par l'ambition de faire de son territoire un environnement propice à l'entrepreneuriat, la Communauté de Communes du Pays Morcenais souhaite recueillir les besoins en locaux destinés à vos activités professionnelles.

Quelle est la situation d'implantation actuelle et les besoins liés ? Comment sont vécus vos éventuels projets d'extension ou de déménagement ? Quelles raisons guident les choix d'implantation ?

Autant de questions qui nous permettent de mieux connaître vos besoins de chef d'entreprise et de vous proposer des solutions d'accueil en lien avec vos attentes réelles et de construire une offre d'accueil adaptée sur le territoire.

Vos réponses seront traitées de manière strictement confidentielle.

Plus d'informations :

07 85 94 10 15

stephanie.perbost@cma-nouvelleaquitaine.fr ou

05 58 04 14 15

contact@paysmorcenais.fr



Fin de la dotation en sacs poubelle

Les élus siégeant au Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL) ont adopté par vote après discussion, la fin de la dotation en sacs poubelle des foyers du territoire.

En effet, le SEDHL était le dernier syndicat des déchets landais à mener cette opération. Historiquement elle était conçue pour harmoniser autrefois un geste citoyen : la mise des déchets quotidiens en sac de qualité identique avant de les porter dans des bacs ordures ménagères en points d'apports volontaires.

Cette dotation représentait un coût annuel relativement élevé pour le SEDHL et en augmentation constante en raison de la hausse des produits pétroliers et de ses dérivés dont sont issus les sacs. Les économies réalisées seront affectées à de nouvelles actions permettant un service plus efficace.

Les élus du SEDHL ont aussi acté qu'un travail serait mené pour étudier la distribution, courant 2023, auprès des foyers du territoire, de contenants de pré tri sélectif dont la dotation poursuit deux objectifs :

*Faciliter le geste de tri qui permet une valorisation des déchets accentuant ainsi la volonté de réemploi des matières de type économie circulaire.

*Diminuer l'impact financier du traitement des ordures ménagères par une diminution du volume/poids déchets poubelle apportés.

Dans le même temps, le SEDHL continue sa distribution gratuite de composteurs auprès de chaque foyer du territoire, par inscription au préalable dans votre mairie. Cette action s'inscrit dans le même objectif de réduction volume/poids des ordures ménagères par la valorisation des bio déchets grâce au compostage domestique.



Sommaire

2 Brèves

- *Foncier et immobilier d'entreprise
- *Fin de la Dotation de sacs poubelle

4 Aménagement du territoire

- 5 *Élaboration du schéma cyclable en Pays Morcenais*

6 Transition écologique

- 7 - *Votre Communauté s'engage*
- 7 - *Un nouveau chargé de mission*

8 Enfance, Jeunesse, Parentalité

- 9 - *Semaine de la Petite Enfance*
- 11 - *Le BAFA en Pays Morcenais*

12 Tourisme

- 13 - *Un contrat d'apprentissage à l'Office de Tourisme*
- 13 - *Obligation de déclarer un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes*
- 13 - *Les premières dates des manifestations estivales*

14 Action Sociale

- 15 - *Le maintien à domicile*



Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY

Président de la Communauté de Communes du Pays Morcenais

La **solidarité** est une **valeur qui anime au quotidien l'action** de la Communauté de Communes du Pays Morcenais et ses communes membres. La terrible catastrophe qui frappe le sud de la Turquie et la Syrie ne peut nous laisser insensibles. Cette région, déjà durement éprouvée par la guerre, doit maintenant faire face à une crise humanitaire majeure. Nous avons donc **unanimentement** décidé de verser **une aide de 4000 €** au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Locales (FACECO), fonds géré par des agents de l'Etat experts dans l'action humanitaire d'urgence.

Notre territoire s'engage également dans la transition écologique en renforçant ses équipes et en lançant les études nécessaires à la création d'un plan d'action ambitieux. Avec les partenaires nationaux ou locaux, la Communauté de Communes imagine **un schéma cyclable favorisant les mobilités douces** ou encore l'accompagnement des projets de productions d'énergies renouvelables. Notre collectivité doit être le levier qui permet l'émergence d'une politique durable préservant notre cadre de vie et au service des citoyens. Dès 2023, l'ensemble des marchés publics qui seront passés intégreront une **clause environnementale et sociale** afin de faire de notre commande publique un outil de développement vertueux (transport, matériaux, conditions de travail).

La Communauté de Communes du Pays Morcenais s'est dotée d'une nouvelle compétence : **la gestion des déchets de venaisons**. Notre territoire produit chaque année près de 50 tonnes de ce qu'il est convenu d'appeler les « sous-produits » de la chasse. Il est important de mettre en place une filière exemplaire pour la gestion de ces déchets et d'accompagner les ACCA (Associations Communales de Chasse Agréées) dans leur mission de régulation du grand gibier. Ainsi, 3 points de collectes seront créés en 2023 (Onesse-Laharie, Arjuzanx et Ygos Saint Saturnin).

Enfin, pour accompagner les jeunes du territoire, nous organiserons en partenariat avec les FRANCAS des Landes, **une formation BAFA** à Morcenx-la-Nouvelle. Nous répondons ainsi aux problématiques de mobilités qui peuvent se poser lorsque l'on souhaite accéder à ce type de formation. Cette action vient s'inscrire dans la réflexion menée actuellement avec la CAF des Landes pour définir une politique au service des familles et des jeunes.

Communauté de Communes du Pays Morcenais

16, place Léo Bouyssou
40110 Morcenx-la-Nouvelle
05 58 04 14 15
contact@paysmorcenais.fr
Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR LA LIGNE DE DÉPART

Un schéma directeur cyclable, c'est une stratégie qui vise à programmer le développement du vélo sur un territoire, en jouant sur trois piliers : les infrastructures, les services, la culture du vélo. C'est un axe d'amélioration du cadre de vie et d'attractivité territoriale.

Élaboration d'un schéma cyclable en Pays Morcenais

La Communauté de Communes élabore son schéma cyclable.

Depuis quelques semaines, la Communauté de Communes travaille sur l'élaboration de son schéma directeur vélo, une mission qui prendra plusieurs mois

La Communauté de Communes élabore son schéma cyclable.

Pourquoi est-ce le bon moment ?

*L'étude et la réalisation d'un réseau de pistes cyclables en Pays Morcenais sont une compétence communautaire

*Le développement des mobilités douces dans le cadre de la transition écologique est un choix politique

*Certains territoires voisins sont en train d'élaborer leur schéma

*Le Département souhaite mailler le territoire en soutenant les projets de création de 520 km de pistes en plus dans les Landes (pour atteindre les 1000 km).

De plus, l'État a annoncé un nouveau fonds doté de 250 millions d'euros en 2023 à l'occasion des 4 ans du Plan Vélo. Ce plan vise à développer l'usage du vélo sur tout le territoire grâce à :

- *l'aménagement de pistes cyclables sécurisées
- *le renforcement de la lutte contre le vol de vélo
- *les aides à l'achat et à l'usage.

En 2021, les trajets à vélo - que celui-ci soit classique, à assistance électrique ou pliant - ont augmenté de 28 % par rapport à 2019 ! Et ce n'est pas fini, puisque l'objectif, en 2024, est que le vélo représente 9 % des trajets des Français.

Le schéma cyclable est un outil de programmation et de planification qui permet au gestionnaire de définir une politique d'aménagement en la matière et de programmer ses investissements dans un plan pluriannuel.

Concrètement, c'est un document réalisé par un cabinet spécialisé qui a collecté les besoins auprès des collectivités, des associations, des habitants. Cette étude met en avant les itinéraires cyclables qu'il est nécessaire de réaliser en proposant des solutions d'aménagement et en chiffrant leur coût. Le schéma identifie aussi les priorités de réalisation d'aménagement.

Le choix de faire appel à un bureau d'études a été acté. Les services techniques élaborent actuellement le Cahier des charges techniques et les pièces administratives avec pour objectifs de lancer le marché fin février 2023. L'étude en elle-même sera d'une durée de 6 à 8 mois.





TRANSITION ÉCOLOGIQUE : AGIR LOCALEMENT

*La transition énergétique et écologique doit être notre préoccupation.
Pour accompagner et soutenir la transformation écologique du territoire, la
Communauté de Communes s'engage.*

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT)

Depuis avril 2022, la Communauté de Communes du Pays Morcenais est engagée dans un Contrat d'Objectifs Territorial, avec trois autres Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). L'idée ? Accélérer toujours plus la transition écologique du territoire.

Ensemble, on est plus forts. C'est avec cette idée que le Pôle Haute Lande réunit en son sein quatre Communautés de Communes : Landes d'Armagnac, Pays de Villeneuve en Armagnac Landais, Cœur Haute Lande et le Pays Morcenais, bien sûr. Ensemble, ces quatre EPCI ont signé un **Contrat d'Objectifs Territorial (COT)**, pour une durée de quatre ans. Ce COT est un moyen et non une finalité : il permet aux collectivités d'avoir un cadre dans leur transition. Grâce à deux référentiels, l'un autour du triptyque Climat-Air-Energie (CAE) et l'autre autour de l'Économie Circulaire (ECi), les collectivités disposent d'axes précis **pour entamer, continuer ou perpétuer leurs actions en faveur de la planète, de la biodiversité mais aussi du bien-être des citoyens.**

Signé en avril 2022, le COT se compose de deux phases : une première qui permet de **faire un état des lieux et de se fixer un cap** à tenir et une deuxième **qui met en œuvre des actions imaginées**. D'ici à juin prochain, des audits seront menés dans votre Communauté de Communes à l'issue desquels une note sera attribuée. Un premier label, une étoile sur

une échelle de cinq, Territoire Engagé Transition Ecologique, pourrait lui être décerné par rapport aux actions déjà engagées (PrécoRéno, atelier couture zéro déchet de la médiathèque, action "Tous au potager !" du Ludobus, objectifs environnementaux du PLUiH,...). La deuxième phase durera deux ans et demi.

Enfin, s'il fournit un cadre, le COT fait aussi bénéficier ses signataires d'un accompagnement financier, sur la base d'objectifs atteints. A l'échelle du Pays Morcenais, **de nombreux projets sont à l'étude** dans cette démarche du COT, tels que l'électrification de la flotte des véhicules communautaires, la définition d'un schéma cyclable, le développement du photovoltaïque, le développement d'ateliers de réparation ou encore la sensibilisation du grand public à travers des animations comme la fresque du climat.

Le Pays Morcenais recrute un chargé de mission

Guilhem Herbert est journaliste de formation. Après presque une décennie passée à Paris pour sa première carrière professionnelle, il est de retour au pays, bien motivé à faire avancer la cause écologique sur le territoire.

La transition écologique, ça veut dire quoi ? Et pourquoi est-il important de s'y engager ?

La transition écologique n'est pas une option mais une nécessité. Mais loin de la voir comme une contrainte, c'est au contraire une chance. Déjà car « écologie » rime avec « économie » (si si !). Avoir une approche écologique de la vie c'est consommer local, partager son trajet en voiture ou circuler à vélo et recycler ou réparer ses objets du quotidien avant d'en changer. En somme, c'est aussi vecteur d'un très puissant lien social.

Chargé de mission de la politique de transition écologique, ça veut dire quoi ?

C'est un nom un peu long et barbare qui regroupe beaucoup de casquettes. Mission transversale par excellence, ce poste de chargé de mission a pour but d'embarquer tout le monde (élus, citoyens, jeunes, moins jeunes) dans la transition du territoire et de

permettre à la collectivité de mettre en œuvre des actions vertueuses pour l'environnement.

Quels sont vos premiers objectifs ?

Pas de panique, l'idée n'est pas d'interdire les voitures essence et de passer au tout électrique ! Une des premières missions sera de convaincre le plus grand nombre de citoyens de l'utilité et de la facilité à agir au quotidien mais aussi d'accompagner des initiatives locales comme le compostage des déchets des cantines, l'installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques mais aussi de permettre à la Communauté de Communes du Pays Morcenais de répondre aux objectifs du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) passé avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).



8

Semaine de la Petite Enfance en Pays Morcenais du 18 au 25 mars 2023

lectures
ateliers

spectacles
exposition



Illustration : Claire Garralon

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE EN PAYS MORCENAI

Pour favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants à partir de 3 mois, les services de la Communauté de Communes du Pays Morcenais s'impliquent avec envie dans cet événement national.

Du 18 au 25 mars 2023, la Communauté de Communes du Pays Morcenais participe à la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2023.

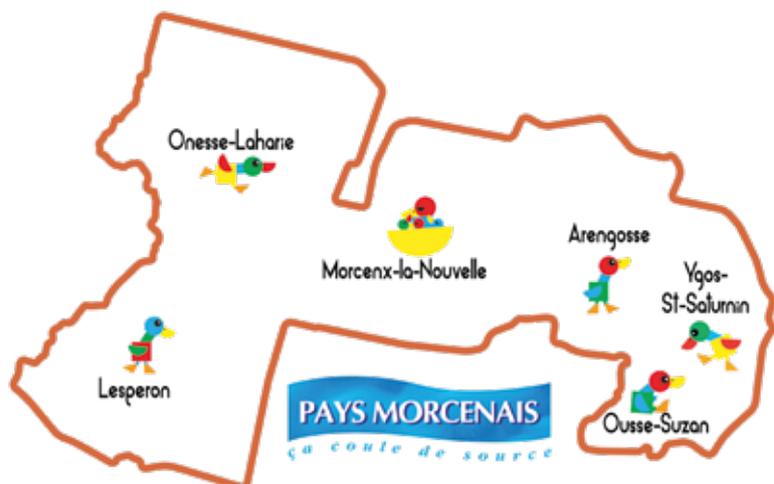
Cette **Semaine Nationale de la Petite Enfance** est l'occasion de réunir enfants, parents, et professionnels de la Petite Enfance autour de propositions d'animations et d'ateliers d'éveil pour les enfants à partir de 3 mois. Elle permet d'éclairer les parents sur les enjeux fondamentaux liés à cette période de la vie et de les encourager dans leur rôle.

Cette semaine est également une opportunité pour notre territoire : elle est l'occasion de réunir dans une même dynamique tous les acteurs concernés. Les agents des services communautaires du Relais Petite Enfance, du Ludobus et de la Médiathèque sont mobilisés et d'autres partenaires participeront à la programmation de cette semaine.

Pour cette première année, la Communauté de Communes du Pays Morcenais a souhaité s'associer avec l'auteure pour la jeunesse, **Claire Garralon**. Morcenaise depuis quelques années, elle a accepté avec enthousiasme d'illustrer ce nouveau temps festif en Pays Morcenais.



Gageons que cette première édition soit un succès et qu'elle mobilise toutes les énergies disponibles du territoire pour vous proposer en 2024 un programme encore plus riche avec des partenaires encore plus nombreux !



THEME
10^{ème} EDITION



PARTOUT EN FRANCE
DU 18 AU 25
MARS 2023



Scannez et découvrez le programme de la semaine en Pays Morcenais



JEUNESSE

Pour la première fois en 2023 une formation pour accéder au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) est organisée localement. L'occasion d'imaginer de premières expériences professionnelles enrichissantes.

Passer ton BAFA en Pays Morcenais !

Dans le cadre des objectifs des champs Enfance/Jeunesse de la Convention Territoriale Globale en Pays Morcenais, «promouvoir la qualité des projets d'animation sur le territoire» et «donner l'opportunité à tous les jeunes de vivre un engagement citoyen», la Communauté de Communes du Pays Morcenais organise une session de formation générale du BAFA en partenariat avec les Francas, aux vacances d'avril.

Le BAFA : Qu'ès aquo ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

Les organisateurs de ces accueils sont en majorité des associations, des mairies ou des comités d'entreprise. Ils peuvent être également des sociétés commerciales ou des particuliers.

La formation préparant à l'obtention de ce brevet a pour objectifs :

1 - De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- *assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;

- *participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;

- *participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le

projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;

- *encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;

- *accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2 - D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant de :

- *transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;

- *situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;

- *construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;

- *apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Cette session est organisée en demi-pension au **tarif de 383 € par personne** (transport et aides possibles).

Vous avez plus de 16 ans et êtes motivés par l'animation ? Renseignez-vous auprès de :

Communauté de Communes du Pays Morcenais

Référente : Fabienne Pujos

Tél : 05 58 04 14 15





Crédit Photo : Paul Vignier

TOURISME

L'attractivité touristique est un élément important du développement local. Notre territoire offre un cadre idéal pour accueillir un tourisme durable et responsable de qualité, soucieux des hommes et de l'environnement

Un Contrat d'Apprentissage à L'Office de Tourisme du Pays Morcenais

Une convention de formation par apprentissage a été signée entre l'organisme de formation GRETA-CFA Aquitaine et l'Office de Tourisme du Pays Morcenais pour accueillir Pauline Fremiot.

Venant ainsi renforcer l'équipe existante, Pauline Fremiot partage, depuis novembre 2022, son temps entre l'Office de Tourisme et le lycée d'hôtellerie et de tourisme de Gascogne situé à Talence (33) où elle prépare un BTS Tourisme.

Ses missions essentielles sont la gestion des accueils (touristes et locaux), l'accompagnement des projets de développement du territoire et l'organisation des manifestations.

Ce dispositif a pu être réalisé grâce au soutien financier de la Communauté de Communes du Pays Morcenais.



Obligation de déclarer un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes

Les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes font aujourd'hui partie des hébergements vers lesquels les touristes se tournent volontiers dans le cadre de leurs courts ou longs séjours. La location de ce type d'hébergement répond à des règles strictes.

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile.

Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations.

Afin d'offrir à la location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes, vous devez en faire la déclaration préalable auprès du maire de la commune où est situé le meublé de tourisme.

La déclaration préalable n'est toutefois pas obligatoire

lorsque le local à usage d'habitation constitue votre résidence principale.

La résidence principale s'entend comme le logement occupé au moins huit mois par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure (article 2 de la loi du 6 juillet 1989). Dans ce cas, le meublé de tourisme ne pourra pas être proposé à la location plus de 120 jours par an.

Pour cette déclaration, vous devrez remplir le formulaire CERFA n° 14004 pour les meublés de tourisme ou le formulaire CERFA n° 13566 pour les chambres d'hôtes. Ces formulaires devront être déposés en mairie ou retournés par courrier recommandé avec accusé de réception.

Les premières dates des manifestations estivales

Les animations en Pays Morcenais commencent à fleurir. Voici les premières dates connues pour les mois à venir.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
16 Festibio à Arjuzanx	18 au 21 Fêtes de Lesperon	1 ^{er} au 4 Fêtes d'Arengosse	30/06 et 1 ^{er} Fêtes de Morcenx-Bourg	3 Marché de Producteurs à Onesse-Laharie	16 au 24 Festival d'Aquarelles à Morcenx
22 Festiplantes à Morcenx	26 au 29 Fêtes d'Onesse-Laharie	10 et 11 Fêtes d'Arjuzanx	14 au 16 Festidanses du Monde à Morcenx	10 Ciné Plein-Air à Arjuzanx	29 Foire de la Saint Michel à Ousse-Suzan
29 et 30 Festirues à Morcenx	24 au 31 Fêtes de la Nature à Arjuzanx	16 au 18 Fêtes de Morcenx	29 Fête de la Batère à Ousse-Suzan	16 au 20 Fêtes d'Ousse-Suzan	
		22 au 25 Fêtes d'Ygos-St-Saturnin	29 et 30 Fêtes de Sindères	17 Marché de Producteurs à Morcenx	
		23 au 25 Un art de Jazz à Lesperon		26 Fêtes de Garrosse	





ACTION SOCIALE AU PLUS PRÈS DE NOS ÂÎNÉS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un acteur de proximité qui favorise le « mieux vivre » des personnes fragiles, en situation de handicap, aidants familiaux, séniors et bénéficiaires du CIAS pour rester à domicile le plus longtemps possible.

Le CIAS : acteur principal du maintien à domicile

Soutenu par le Conseil Départemental des Landes, le CIAS anime des ateliers collectifs de prévention gratuits, dans le but de maintenir la santé physique, intellectuelle et psychologique, renforcer l'utilité sociale, accompagner les proches aidants, faciliter le maintien à domicile, favoriser la mobilité et rompre l'isolement social.

Actions de Prévention auprès des bénéficiaires

Ces ateliers sont destinés aux bénéficiaires du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CIAS, selon une programmation mensuelle. Deux à trois ateliers sont proposés chaque semaine, sur l'ensemble du territoire et animés par deux professionnelles. Elles apportent leur expertise en tenant compte de l'environnement global des participants (santé, nutrition, logement, motricité...) dans une approche bienveillante.

Ce sont des activités autour de la vie sociale et culturelle (activités physiques et adaptées, activité de bien-être, accompagnement au marché local, jardin thérapeutique, cuisine, activité manuelle et créative, jeux mémoire / société, évènements et sorties culturelles...).

Chaque atelier est organisé en étroite coordination et en partenariat avec le Pôle Gériatrique du Pays des Sources, la médiathèque intercommunale et ses antennes dans les villages du Pays Morcenais, le centre de loisirs, l'Association Culturelle Morcenaise, l'Office de Tourisme, les écoles et mairies du territoire. Certains ateliers nécessitent un avis et un certificat médical.

Actions de Prévention auprès des aidants

Le CIAS du Pays Morcenais a souhaité s'impliquer dans une démarche de soutien aux aidants, par la mise en

œuvre d'actions prioritaires dédiées aux « proches » de tous les bénéficiaires du SAAD. Le but de ces actions collectives est d'offrir aux aidants un parcours de soutien en créant des solidarités locales autour des personnes accompagnantes des personnes âgées et/ou en situation de handicap. L'objectif est de permettre aux aidants de retrouver des relations sociales, une estime de soi autour d'une activité.

Les actions s'articulent principalement autour des thématiques telles que activités physiques, atelier musical, sécurité routière, secourisme, prévention des chutes, mémoires et solidarité autour d'histoires locales, nutrition, jardin participatif, café des aidants, bien-être et estime de soi. C'est une solution de répit pour faciliter la participation et prévenir l'épuisement.

Participation et mobilité

Le CIAS met à disposition un service de proximité pour faciliter votre participation aux ateliers proposés. Nous prenons en charge votre déplacement aller et retour.

Renseignements et inscription auprès du

CIAS du Pays Morcenais
3 rue du Dr Roux – 40110 Morcenx-la-Nouvelle
05.58.08.10.10



#CJS2023

TU AS ENTRE 16 ET 18 ANS ?

TU HABITES ARENGOSSE ? LESPERON ?
MORCENX-LA-NOUVELLE ? ONESSE-LAHARIE ?
OUSSE-SUZAN ? YGOS-SAINT-SATURNIN ?

Rejoins la Coopérative Jeunesse de Services !

C'est une action jeunesse portée par l'Association PLOUCS et la Coopérative Co-actions chaque été depuis 2020.

Le temps d'un été, vous devenez entrepreneurs en collectif !
Vous gérez votre Coop' de A à Z, vous décidez de vos horaires, vous vous organisez, communiquez, vous proposez des missions et vous vous répartissez les bénéfices à la fin.

Des partenaires engagés pour la CJS vous soutiennent dans cette aventure collective et responsable, en mettant toutes les conditions en place (local, mobilité, mise en réseau, ...) pour que cette expérience soit une réussite et se déroule dans une bonne ambiance !

Depuis 2020, 42 jeunes ont participé à la CJS dans le Nord des Landes.

Intéressé.e ? Démarrage en juillet !

Contact : Aurélie 06 42 12 86 61

